

Compte rendu de la séance du conseil municipal

Lundi 29 septembre 2025 à 20 h 00

Le conseil municipal, légalement convoqué le 22 septembre 2025, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Madame Sylvie Moreau, maire.

Présences

Membres en exercice	15
Présents (13)	Sylvie Moreau, Philippe Garnier, Nathalie Bonnet, Gérard Lemoine, Isabelle Fournier, Thierry Mercier, Christine Lefèvre, Laurent Chevalier, Véronique Girard, Julien Roussel, Camille Perrin, Sophie Marchand, Émilie Brun
Pouvoirs	Éric Guillot à Émilie Brun
Absents excusés	Didier Faure
Secrétaire de séance	Sophie Marchand

Délibérations

Délibération n° 2025-16 — Attribution du marché de construction du complexe sportif

Après analyse des offres par la commission d'appel d'offres, le marché est attribué en quatre lots pour un montant total de 1 342 800 € HT. Le lot 1 (gros œuvre) est confié à l'entreprise Bâtir Centre-Ouest.

Adoptée par 13 voix pour et 1 voix contre.

Délibération n° 2025-17 — Dénomination d'une nouvelle voie

La voie desservant le lotissement des Vergers est dénommée « impasse des Vergers ».

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-18 — Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable

Le conseil prend acte du rapport 2024 présenté par le syndicat des eaux. Le prix du mètre cube s'établit à 2,18 € TTC.

Le conseil prend acte.

Délibération n° 2025-19 — Admission en non-valeur

Des créances irrécouvrables de cantine scolaire d'un montant de 214,60 € sont admises en non-valeur.

Adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Le calendrier des travaux de la rue des Tilleuls est présenté. Les riverains seront conviés à une réunion d'information.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 05.

Compte rendu affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune le 2 octobre 2025. Les délibérations peuvent être consultées en mairie aux heures d'ouverture.